



Bruxelles, le 5 février 2026

CM 1516/26

LIMITE

ECOFIN
FIN
RELEX
PROCED
CADREFIN
BUDGET

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: ecomp1a.ecpol@consilium.europa.eu; coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 57 84 / + 32 2 281 41 31

Objet: Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027

Résultat de la procédure écrite lancée par la CM 1513/26

- Transmission au Parlement européen pour approbation

= FIN de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 1513/26 du 4 février 2026 et prolongée par la CM 1513/1/26 REV 1 a été clôturée le 5 février 2026 et que toutes les délégations, à l'exception de la Hongrie, qui s'est abstenue, ont voté en faveur de la transmission au Parlement européen, pour approbation, du règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027, dont le texte figure dans le document ST 5470/26.

La majorité requise a été atteinte. Par conséquent, l'acte susmentionné sera transmis au Parlement européen pour approbation.